



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de La terre des 2 caps

Le public est informé que par arrêté, Monsieur le Président de La terre des 2 caps, a décidé de soumettre à enquête publique le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de La terre des 2 caps **du mardi 05 novembre 2024 (9h00) au mercredi 04 décembre 2024 (17h00), pour une durée de 30 jours.**

Le dossier complet du projet de révision du PLUi, comprend notamment les informations environnementales dans son rapport de présentation, concernant les 21 communes de La terre des 2 caps. L'autorité environnementale et les personnes publiques associées au projet de PLUi ont été consultées et leurs avis figurent dans le dossier d'enquête.

A cet effet, a été désignée par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille, une commission d'enquête composée de Monsieur Serge THELIEZ, en qualité de Président, de Madame Dominique MALVAUX et de Monsieur Patrice CHASSIN, ses membres.

Durant cette période de 30 jours, afin que toute personne intéressée puisse prendre connaissance du dossier, les pièces du dossier d'enquête publique en version papier, seront à disposition du public aux jours et aux heures d'ouverture habituels, sauf jour férié et jour de fermeture exceptionnelle, dans les lieux suivants :

- à l'hôtel de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, sis 5, Le Cardo à MARQUISE.
- en mairies de MARQUISE, AUDINGHEN, FERQUES, SAINT-INGLEVERT, WIERRE-EFFROY.

Un poste informatique, contenant la version numérique complète du dossier sera tenu également à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture, dans les autres mairies de La terre des 2 caps :

- en mairies d'AMBLETEUSE, AUDEMBERT, AUDRESSELLES, BAZINGHEN, BEUVREQUEN, HERVELINGHEN, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN, LEULINGHEN-BERNES, MANINGHEN-HENNE, OFFRETHUN, RETY, RINXENT, TARDINGHEN, WACQUINGHEN, WISSANT.

Le dossier sera également disponible en consultation durant la durée de l'enquête, 7 jours/7 et 24h/24h sur le site internet de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps (<https://www.terredes2caps.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>) et sur le site internet du registre dématérialisé de l'enquête publique <https://www.registredemat.fr/plui-cct2c-enquetepublique>

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions soit :

- Sur le registre d'enquête dématérialisé disponible à l'adresse : <https://www.registredemat.fr/plui-cct2c-enquetepublique>
- Sur un registre d'enquête papier à feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête mis à disposition à l'Hôtel Communautaire de La terre des 2 caps et dans toutes les mairies de La terre des 2 caps et, selon leurs horaires d'ouverture : AMBLETEUSE, AUDEMBERT, AUDINGHEN, AUDRESSELLES, BAZINGHEN, BEUVREQUEN, FERQUES, HERVELINGHEN, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN, LEULINGHEN-BERNES, MANINGHEN-HENNE, MARQUISE, OFFRETHUN, RETY, RINXENT, SAINT-INGLEVERT, TARDINGHEN, WACQUINGHEN, WIERRE-EFFROY, WISSANT.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : plui-cct2c-enquetepublique@registredemat.fr
- Par voie postale sous pli cacheté avec la mention apparente « *Enquête publique - Ne pas ouvrir* », au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante « *Monsieur le Président de la commission d'enquête - Révision du PLUi - Hôtel Communautaire, siège de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps, sis 5, Le Cardo - CS30060 - 62250 MARQUISE* »

Les différentes contributions émises par les citoyens participant à l'enquête seront consultables par le public par le biais du registre dématérialisé.

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations et propositions. Les permanences se dérouleront dans les lieux, aux jours et heures suivants :

Jour de la permanence	Lieux	horaire
Mardi 05 novembre	Hôtel communautaire (Marquise)	9h00-12h00
Mardi 05 novembre	Mairie de Ferques	15h30-18h30
Jeudi 07 novembre	Mairie d'Audinghen	14h00-17h00
Mercredi 13 novembre	Mairie d'Audinghen Mairie de Wierre-Effroy	9h00-12h00 9h00-12h00
Vendredi 15 novembre	Mairie de Saint-Inglevert	14h00-17h00
Samedi 16 novembre	L'interm@de, en face de l'Hôtel communautaire (Marquise)	9h00-12h00
Lundi 18 novembre	Mairie de Marquise	14h00-17h00

Jour de la permanence	Lieux	horaire
Vendredi 22 novembre	Hôtel communautaire (Marquise)	9h00-12h00
Lundi 25 novembre	Mairie de Ferques Mairie de Marquise	9h00-12h00 14h00-17h00
Mercredi 27 novembre	Mairie de Saint-Inglevert	9h00-12h00
Vendredi 29 novembre	Mairie de Marquise	14h00-17h00
Mardi 03 décembre	Mairie de Wierre-Effroy	15h30-18h30
Mercredi 04 décembre	Hôtel communautaire (Marquise)	14h00-17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés au siège de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps (Hôtel Communautaire) et dans les 21 mairies, aux heures et jours d'ouverture et ce, durant un an. Par ailleurs, il sera mis en ligne sur le site internet de La terre des 2 caps.

Le projet de révision du PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête sera ensuite soumis à la délibération du conseil communautaire pour approbation et mise en application.

